

Ray-grass : trois ans pour reprendre la main

Jean-Paul Durand exploite 80 ha en grandes cultures à Saint-Pôtan (22). Engagé dans le réseau Margo, il a accepté de mettre l'une de ses parcelles en suivi pour tester et combiner plusieurs leviers agronomiques, pour retrouver une maîtrise durable du ray-grass.

Présence de 133 épis de ray-grass/m² sur blé en 2023.



Sur maïs en 2024, 5 plants de ray-grass sont dénombrés par m².



Seulement 2 plants/m² en moyenne deux ans plus tard sur le blé de 2025.



F. Canno / Cab

DÉSHERBAGE

Adhérent à un groupe De-phy accompagné par la Chambre d'agriculture, Jean-Paul Durand s'attache depuis de nombreuses années à limiter l'usage des produits phytosanitaires sur ses cultures. Le désherbage du maïs et du blé repose sur les herbicides foliaires ajustés selon les adventices présentes. L'application répétée dans la rotation de matières actives du même groupe – et pour lesquelles des résistances sont aujourd'hui bien connues –, un travail du sol simplifié sans labour pendant de nombreuses années, la fréquence des cultures type graminées dans la rotation (maïs, blé), le semis précoce de couverts avec peu de travail superficiel du sol en interculture, pas ou peu de nettoyage de la moissonneuse... « *Ce sont des choix qui n'optimisent pas la lutte contre l'infestation de ray-grass dans les parcelles* », reconnaît Jean-Paul Durand.

Plusieurs leviers actionnés

Partant de ce constat, l'agriculteur a ajusté plusieurs pratiques, en s'appuyant sur la grille de leviers d'Arvalis. Côté rotation – colza/maïs/blé, avec féverole, pois, lin ou tournesol depuis deux ans –, la marge de manœuvre était déjà réduite : plus de quatre



« AVEC DE LA RIGUEUR, ON A FAIT RECULER LA PRESSION RAY-GRASS. »

cultures au compteur, en alternant cultures d'automne et de printemps. Le labour, qu'il mobilise « *le moins possible et le mieux placé* », est introduit une fois sur deux après le maïs grain, c'est-à-dire tous les 4 ans idéalement et plutôt avant le blé. La date de semis du blé a également été décalée de sept à quinze jours. Le désherbage a aussi été revu, avec introduction de produits à action racinaire pour recourir à un mode d'action différent de molécules tout en évitant le systématique : « *Au printemps, je ne veux pas d'une prélevée systématique. Cette année, l'absence de pluie annoncée au moment de traiter a de nouveau confirmé mon choix. J'ai traité en post-levée précoce sur maïs et je réaliserai un à deux binages selon les adventices présentes et la*

météo. ». Autre décision clé : augmenter le travail superficiel du sol. « *Je loue un rota pour détruire les couverts, scalper les souches de ray-grass et les exposer au soleil. Très efficace cette année, avec le temps sec d'avril !* » Deux passages supplémentaires, à dents ou à disques, ont ensuite affiné la préparation du sol.

« Semer sur un sol propre »

Les comptages parlent d'eux-mêmes. En première année, la parcelle affichait 133 épis/m² et un fort salissement du blé par le ray-grass. L'année suivante : 5 ray-grass/m², cantonnés surtout sur le rang du maïs. « *Les deux binages ont fait le ménage sur l'interrang* ». En 2025, de nouveau sur blé, la moyenne tombe à 2 ray-grass/m² et 0,5 épi par m². « *Avec de la rigueur, on a fait reculer la pression. Mais ma règle de base, c'est de semer sur un sol propre, en multipliant les passages de travail du sol intermédiaires. C'est rassurant de voir qu'il y a des solutions, même si cela modifie mes choix techniques et induit quelques prises de risque. Il faut rester ouvert à tout. Une culture se réfléchit de la préparation du sol jusqu'à la récolte – et exige des ajustements constants. Et si une parcelle peut se dégrader vite, limiter la levée et la production de graines pendant deux ou trois ans*

donne des résultats positifs assez rapidement. »

Dissémination par le matériel

Le chantier récolte reste le point noir. « *C'est une infestation qui se propage avant tout par le matériel* », souligne Jean-Paul Durand. Propriétaire de sa moissonneuse, il tente de la nettoyer, « *mais ce n'est pas systématique. Ce n'est pas simple, et cela prend beaucoup de temps (2 à 3 heures...)* ». Une parade possible : établir un ordre de récolte en commençant par les parcelles les moins sales.

Carole David



➤ Jean-Paul Durand, agriculteur à Saint-Pôtan (22)

UN RÉSEAU DE 37 PARCELLES

En Normandie et en Bretagne, 37 parcelles sont suivies dans le cadre du projet Margo (Maîtrise du ray-grass dans l'Ouest), sur cinq campagnes (2024-2029). Objectif : accompagner des agriculteurs confrontés à des infestations de ray-grass en testant et

combinant différents leviers agronomiques, pour retrouver une maîtrise durable de cette adventice. Le suivi est régulier, calé sur le contexte de chaque exploitation, afin d'identifier les combinaisons les plus efficaces et de les ancrer dans la durée.

Opinion

FRÉDÉRIQUE CANNO
Conseillère agronomie
à la Chambre d'agriculture
de Bretagne



Toutes les étapes de la culture passées au crible

« 127. C'était le score de départ, établi après l'état des lieux des pratiques sur la parcelle de Saint-Pôtan, intégrée au réseau Margo. Cette note, calculée à partir de la grille de leviers d'Arvalis, peut varier de 40 à 161. La note calculée sur la parcelle choisie à Saint-Pôtan (22) était donc cohérente avec la forte pression de ray-grass observée au champ par rapport aux pratiques réalisées. Pour mesurer l'effet de leviers combinés, Arvalis recommande de faire baisser le score d'au moins 30 points. L'intérêt de la démarche : elle oblige à examiner chaque étape de la conduite, comptages de ray-grass à l'appui. Trois ans plus tard, la note s'établit ici à 95 – avec des résultats encourageants constatés sur la parcelle, grâce aux ajustements agronomiques et à une évolution de la stratégie de désherbage. Le message est clair : la combinaison de plusieurs leviers est nécessaire et ne repose pas seulement sur le traitement herbicide. Les résistances observées imposent de changer de regard sur la stratégie de gestion des adventices. Par exemple, sur d'autres parcelles très infestées, certains agriculteurs n'hésitent pas à basculer en prairie deux à trois ans, en valorisant l'herbe en ensilage, pour l'élevage ou la méthanisation.